La maladie de Job



Présentation et discussion
d'une étude
du Dr Rollet
aux séances du 14 et du 28 janvier 1867
de la Société Impériale de médecine de Lyon
accompagnées
du texte de ladite étude
« *Nouvelles conjectures sur la maladie de Job* »

documents publiés dans
les Annales de la Société Impériale de
Médecine de Lyon
1867

LECTURE.

M. ROLLET lit un travail sur la *maladie de Job.*

Après s'être livré à des considérations historiques et bibliographiques, l'auteur démontre que la maladie ne fait pas le sujet même du poème contenu dans le livre de Job, mais qu'il le dramatise.

Cette maladie était-elle la syphilis, l'éléphantiasis des Grecs, la leucé ou éruption blanche des Grecs, forme des plus rebelles du psoriasis annulaire ? Était-ce enfin la lèpre ? Dans les livres saints il y a une confusion manifeste de plusieurs maladies comprises sous le nom de lèpre. Les éruptions phyto-parasitaires (teigne, herpès tonsurant) se révèlent dans le Lévitique. Ce sont elles qui représentent l'élément contagieux ; on reconnaît la description du trychophyton qui se développe sur diverses parties du corps en donnant lieu à l'herpès circiné.

Moïse a dépeint la gale et le prurigo.

Après avoir démontré que la maladie de Job ne pouvait pas être la syphilis, qu'elle n'était pas davantage l'éléphantiasis, qui présente une perte totale de la sensibilité, se joignant aux tubercules du visage, à la difformité des traits (tandis que Job offrait une sensibilité exquise et exaltée), qu'elle n'était ni la lèpre des Hébreux ni celle du moyen-âge, puisque la lèpre était contagieuse au plus haut degré (alors que Job, qui connaissait cependant l'hérédité morbide, ne transmit point sa maladie, ne la communiqua à aucun de ses enfants), M. Rollet conclut au *scorbut.*

Sous le coup de causes morales multipliées, d'influences dépressives, éclatent d'abord, chez Job, des phénomènes nerveux, une névropathie générale; puis surviennent des symptômes cachectiques, une stomatite scorbutique des plus graves, d'où la fétidité de l'haleine, une grande difficulté de manger, un amaigrissement considérable, des douleurs abdominales (symptôme principal du scorbut), de la diarrhée (*entrailles répandues sur la terre* (sic). La coloration noirâtre de la peau, les éruptions pétéchiales, le purpura, les suffu-

sions sanguines dans les organes internes, sont autant de signes pathognomoniques du scorbut.

De bons observateurs, entre autres M. Aubert-Roche, signalent le scorbut comme anémique sur les bords de la mer Rouge. Dans les épidémies de scorbut, dont l'Orient est fréquemment le théâtre, il a été question d'ulcères scorbutiques plus ou moins étendus. Les ulcères de Job sont-ils devenus vermineux ? La Vulgate dit positivement oui, M. Renan n'en parle pas. En tous cas, ce n'est qu'un épiphénomène. Les larves de diptères (mouche carnassière, mouche à viande, etc.), dont la présence est si commune en Orient, en Algérie, en Crimée, n'ont certainement pas dû manquer.

Enfin, Job avait la quarantaine quand il tomba malade, et la marche descendante de la maladie semble avoir été approximativement aussi rapide que sa marche ascendante.

Discussion.

M. le Président propose, en raison du mérite et de l'importance du travail de M. Rollet, d'en faire l'objet d'une lecture pour la séance solennelle : il suffirait de modifier quelques passages trop techniques pour le public étranger à la médecine.

M. Diday ne voit pas le *scorbut* dans la maladie de Job. Les conditions propres à créer le scorbut manquent chez ce riche patriarche. Le scorbut est épidémique ou endémique ; pourquoi Job aurait-il seul été frappé ? Le scorbut est une maladie commune et très-répandue, et Job a été atteint d'une maladie tellement exceptionnelle que ses cris ont été transmis à la postérité pour retentir jusqu'à nous. Si les gencives eussent été malades, les dents déchaussées comme on l'a prétendu, Job n'aurait pu tenir d'aussi longs discours.

Il croit que c'était la syphilis, non point primitive ni secondaire, mais bien une de ces syphilis tertiaires mémorables, à laisser d'ineffaçables souvenirs.

Il lui compare le fait suivant : Un homme ayant eu la syphilis, vivant dans de bonnes conditions, tomba dans la misère, le désespoir, et fut, en peu de temps, couvert d'ulcères qui couvraient le tiers de la totalité de son corps, et qui finirent par devenir vermineux. Quant à l'influence des causes morales, elle est indéniable. M. Diday cite, à ce propos, l'exemple d'une récidive de syphilis occasionnée par une impression morale. Job avait pu prendre la syphilis *insontium*. Après la syphilis primitive et secondaire, avait pu survenir une poussée tertiaire sollicitée par ses désastres et ses chagrins.

Des ulcères étendus, les douleurs des os sont le propre de la syphilis tertiaire, qui peut s'accompagner aussi de taches noirâtres, ecchymotiques, de purpura et de tous les autres signes de l'anémie et de la cachexie.

M. Girin a lu une grande partie du livre de Job, et il attribue les phénomènes éprouvés par Job à un eczéma général. Ce sont, en effet, de vastes ulcères qui s'étendent des pieds à la tête, c'est une démangeaison qui l'oblige à râcler sa peau, ce sont des croûtes qui se dessèchent et tombent en poussière. La couleur noirâtre signalée provient de croûtes à teinte brune. M. Girin s'attache à prouver, par diverses citations empruntées au texte lui-même du livre de Job, que l'abondance de la suppuration, les croûtes, les poussières des ulcères, s'appliquent à l'eczéma général et chronique bien plus qu'au scorbut et à la syphilis. Des ulcères syphilitiques et scorbutiques, arrivés à un tel degré de gravité, n'auraient pas été curables.

M. Gailleton admet difficilement que la lèpre dont parle Moïse soit le psoriasis actuel. Le caractère capital de la lèpre est la contagion, et c'est contre elle que le législateur a opposé des barrières. Entre les affections parasitaires (teigne, herpès, trychophyton, etc.) et la lèpre, il y a moins de différences. Il y a une autre maladie que l'éléphantiasis, et qui débute par un point mat de la peau pour se terminer par des ulcères profonds qui font détacher les mem-

bres, c'est la leucé, maladie commune en Palestine et en Egypte, contrées où règne la lèpre.

M. Gailleton serait porté à considérer le mal de Job comme étant la lèpre ; car si, dans cette maladie, l'insensibilité existe au début, l'hyperesthésie se montre à la fin et s'accompagne de douleurs nocturnes. Les observations de lèpre relatées, ces derniers temps, au Mexique, confirmeraient cette opinion.

En ce qui concerne l'eczéma, on ne peut pas accorder qu'il produise des manifestations aussi compliquées. Le pemphygus rendrait mieux compte de la gravité, de l'étendue du mal, de la cachexie profonde accompagnée des réactions intestinales. Ce doit être la lèpre ou le pemphygus. L'étiologie éclaircirait les doutes à cet égard. Mais, à ne considérer que les phénomènes, on doit demeurer dans l'opinion des anciens commentateurs qui admettaient la lèpre.

M. Rollet ne se flattait pas de réunir tous les suffrages. Il a longuement discuté les opinions se rattachant à la syphilis, à la lèpre, à l'eczéma ou au pemphigus. M. Diday n'a pas assez remarqué que Job était tombé dans le dénûment, et qu'il n'est devenu malade qu'après avoir subi des épreuves sans nombre. Il n'a pas présenté les caractères essentiels de la maladie vénérienne ; la contagiosité manquait absolument, et ce ne pouvait être la syphilis tertiaire, car il n'y avait pas là l'évolution d'une maladie tout à fait chronique. Bosquillon a même avancé que ce devait être un érysipèle, à cause de la rapidité de la maladie.

Tous les symptômes se rapportent, au contraire, au scorbut : l'haleine était fétide, ce qui n'empêchait pas Job de parler ; mais avec sa stomatite ulcéreuse et ses lèvres collées aux mâchoires, il ne devait pas parler *ore rotundo* ; sa voix, du reste, était sourde *comme le bruit des grandes eaux*.

Il avait comme des coups de lance, des brûlures dans le ventre, des saignements, ce qui constituait une diarrhée hémorrhagique, très-rare dans l'eczéma. Quant à l'ulcère s'étendant *à plantâ usque ad verticem*, il ne faut pas le prendre tout à fait à la lettre ; ces taches noires, ces colorations par place, ces rides, ces parties sè-

ches indiquent que le corps n'était pas tout entier et sans interruption couvert d'ulcérations. Enfin, le scorbut est quelquefois endémo-épidémique, mais souvent aussi sporadique. Il est engendré par la mauvaise alimentation, la misère, qui amènent une altération plus ou moins profonde du sang.

Pour la lèpre, il ne peut y avoir que des conjectures. M. Gailleton accorde bien que ce n'est pas l'éléphantiasis, mais il est moins conciliant sur le compte de la *leucé*. M. Aubert Roche n'a observé, en Orient, sur les bords de la mer Rouge, que l'éléphantiasis des Grecs et celui des Arabes. La tradition veut que la leucé (éruption blanche, Αλφος) ne soit que la lèpre de nos jours (*lepra vulgaris* de Willan), forme tenace et annulaire du psoriasis, offrant une dépres sion au centre, et non contagieuse. Tous les auteurs modernes qui ont observé la lèpre exotique (en Orient, en Norwège, en Écosse) la regardent comme non contagieuse. Celle dont parle Moïse était, au contraire, extrêmement contagieuse ; c'était une espèce qui offrait des éruptions mélangées, et la contagion médiate ou immédiate qui en était le caractère principal, était due sans doute aux spores de ces champignons qui constituent les affections phyto-parasitaires si bien étudiées de nos jours. Rien de semblable dans la maladie de Job.

Pour le pemphigus, il n'explique pas les symptômes présentés par la bouche, qui était évidemment malade. Il n'y a d'ailleurs pas de pemphigus noir.

Ainsi, l'ensemble des signes offerts par la peau, par l'abdomen, par l'état de la bouche confirment M. Rollet dans son opinion en lui faisant repousser les interprétations de ses contradicteurs.

Séance du 28 janvier.

CORRESPONDANCE.

La Société a reçu : Un *Mémoire sur un nouveau remède prophylactique, préservatif et curatif du choléra morbus*, par M. Vincenzo-Frasino Marletta, de Catanes.— M. Zurkowski, lauréat de l'Institut, demande le titre de membre correspondant, en envoyant à l'appui de sa candidature un travail sur l'*Emploi de l'eau thermale sulfurée de Schinznach dans les affections des voies respiratoires*. (Rapporteur, M. LAVIROTTE.)

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LA MALADIE DE JOB.

M. RODET ne croit pas qu'il soit possible, d'après le texte, de déterminer exactement la nature de la maladie ; aussi n'est-il point surpris de ce qu'il s'est produit autant d'opinions qu'il y a eu d'orateurs. Il y a deux points à élucider. Était-ce la syphilis ou la lèpre ? M. Rodet s'appuie sur trois ordres de preuve pour repousser la syphilis.

En premier lieu, il est dit et répété, dans le poème, que Job n'avait pas d'égal pour la sainteté et la pureté. La syphilis des innocents, *insontium*, n'est pas moins contagieuse que l'autre, et l'idée de contagion doit être repoussée pour le mal de Job. Si cette maladie eût été la syphilis tertiaire, elle aurait passé par les périodes secondaire et primitive ; la femme de Job en aurait été atteinte, et lorsqu'elle l'accable d'invectives, elle n'aurait pas manqué de le lui reprocher amèrement. De plus, en fait de maladie vénérienne, il n'y avait que la gonorrhée qui fût connue des Hébreux, ce qui rend Moïse si sévère contre ceux qui sont atteints de cette affection. Hérodote dit que les Scythes, ayant saccagé le temple de Vénus Uranie, à Ascalon, en Syrie, la déesse, pour les punir, leur envoya la maladie à eux et à leur descendance.

Chez les Romains, au contraire, la gonorrhée était inconnue,

rien ne se rapporte à cette affection dans les œuvres de Celse. En revanche, les Romains avaient les chancres mous, chancres simples ; et plus tard, lorsqu'ils portèrent leurs armes en Scythie, en Palestine et en Syrie, ils échangèrent leurs chancres mous contre la gonorrhée, ou plutôt ils connurent les deux maladies à partir de cette époque.

Il faut arriver jusqu'à la fin du XVe siècle pour trouver la syphilis, qui fait irruption d'une manière soudaine en Europe, et frappe d'étonnement les médecins.

On peut donc dire que la gonorrhée était endémique en Palestine, le chancre simple endémique à Rome, et la syphilis endémique en Amérique. Les siècles présents ont hérité des effets déplorables de cette triple endémicité.

Si Job n'avait pas la syphilis, avait-il la lèpre ? Quelques auteurs ont avancé que la lèpre des Hébreux et l'éléphantiasis des Grecs étaient la même maladie. Quoiqu'on ne connaisse pas la lèpre dont parle Moïse (qui n'a pu s'en occuper qu'à la première période, puisque, dès qu'elle était constatée, celui qui en était atteint était repoussé hors du camp), il est permis de croire qu'elle différait de la lèpre tuberculeuse, et qu'elle se rapprochait des produits parasitaires, du psoriasis, du pityriasis, de l'ichthyase, de l'herpès tonsurant, etc. Enfin, la lèpre de Moïse était éminemment contagieuse.

M. Rodet a eu quelques renseignements sur la lèpre des *maisons*, celle des *vêtements* et celle de la *terre*. Les maisons, en Orient, sont recouvertes d'une terrasse qui ne protége pas les murs contre l'humidité ; la chaleur considérable de la région facilite l'évaporation de l'eau ; la décomposition de l'eau donne lieu à la combinaison de l'oxygène et de l'azote, d'où production de l'acide nitrique. Celui-ci se combinant à son tour avec la potasse et la soude forme des sels de nitre, et cette nitrification s'étend en largeur et en profondeur. Tous les procédés imaginables ont été mis en usage pour détruire cette lèpre des murs ; il n'y a qu'à démolir et à reconstruire les habitations.

La lèpre des vêtements tient à la présence de lépidoptères appelés

teignes. Ces insectes s'attachent surtout à la laine dont sont constituées les étoffes des Orientaux, et lorsqu'un vêtement en est largement infecté, il faut nécessairement le brûler.

Quant à la lèpre de la terre, elle est due à l'efflorescence, produite à la surface du sol et sous une haute température, des sels marins dont la terre est imprégnée. M. Rodet n'admet pas que Job ait eu la lèpre des Hébreux. Avait-il la lèpre tuberculeuse ? M. Ph. Faure a eu occasion d'en voir un grand nombre de cas, et les symptômes, relatés par cet observateur ainsi que par les auteurs classiques, offrent quelques points de ressemblance avec ceux qui sont donnés dans le poème de Job. Il est dit, en effet, que la lèpre tuberculeuse commence par une tache; M. Faure l'a vu débuter par des tubercules gris sale, grosssissant les traits, les mains, les pieds, tapissant l'intérieur de la bouche d'un enduit grisâtre, et amenant une puanteur de l'haleine avec fuliginosité des dents. M. Rodet a soigné un lépreux à l'Antiquaille ; ce malade exhalait, de la bouche, une odeur d'une fétidité inouïe; la puanteur du scorbut n'est, certainement, pas aussi infecte. Lorsque la maladie fait des progrès, que les tubercules s'ulcèrent, les muscles sont atteints plus ou moins profondément, les phalanges tombent ; à une période avancée surviennent des coliques et de la diarrhée, puis des rêves affreux et des visions épouvantables.

Malgré cette concordance de signes, les raisons qui font incliner M. Rodet à repousser l'idée de la lèpre tuberculeuse, c'est que cette maladie ne guérit jamais spontanément, et que Job a guéri.

En résumé, sans vouloir se prononcer ni pouvoir dire ce qu'était la maladie de Job, M. Rodet se croit en droit d'affirmer que ce n'était ni la syphilis, ni la lèpre.

M. Gailleton n'accordera pas à M. Rollet que le psoriasis vulgaire puisse être l'équivalent de la lèpre. Quelques pathologistes entendent par lèpre l'éléphantiasis des Grecs ; d'autres rangent sous ce nom l'eczéma, le pemphigus, etc.

La lèpre actuelle se présente sous trois formes :

1° La forme tuberculeuse ;

2° La forme non tuberculeuse ou *aphymatome* (décrite en Norwège, en Palestine, au Mexique, en Amérique). Celle-ci débute par une tache plus ou moins colorée de la peau; survient ensuite une bulle de pemphygus qui, après 5, 6, 15 jours, se termine par une ulcération que l'on voit grandir, s'étendre et finir par détruire les membres; et non-seulement il n'y a pas d'anesthésie, mais il y a de l'hyperesthésie, puis de l'altération du système nerveux, de la paralysie, de la contracture des fléchisseurs des mains et des pieds, de la kératite, de l'épiphora, la perte de la vue, la stomatite, des ulcères de la bouche.

3° La forme ulcéreuse, débutant par une macule qui se convertit en ulcère: celui-ci, véritable mal perforant, gagne en profondeur, amène la section des membres et la mort. Dans certaines contrées, au Mexique, aux îles de la Réunion, on voit quelquefois deux de ces formes réunies sur le même individu. Les variétés de la lèpre sont nombreuses et diffèrent par leur symptomatologie, suivant les lieux où on les observe. En Egypte, Godard en eut une légère qu'il désigna par le nom de bouton du Nil.

La lèpre du Lévitique se rapproche de la lèpre non tuberculeuse, aphymatome. Ce sont des taches circulaires avec une dépression centrale. On ne peut méconnaître, à ces signes, les premiers caractères de la lèpre. On était alors rejeté du camp; reste à savoir si l'on guérissait. En outre, malgré le savoir des prêtres chargés de l'examen, le diagnostic du début pouvait être défectueux.

Le psoriasis vulgaire n'est pas contagieux; il est aussi fort peu grave. Cette affection bénigne n'altère point la santé générale. La lèpre du Lévitique ne peut donc pas être le psoriasis vulgaire. Si la lèpre des Hébreux doit être rapportée aux affections phyto-parasitaires, elle n'a pu appartenir qu'à des parasites qui ont disparu, et non à des maladies actuellement connues, comme l'herpès tonsurant, le trichophyton, etc.

D'une part, les ulcères nombreux, les douleurs atroces, les cauchemars, l'isolement de Job abandonné des siens, renvoyé hors de la ville sur *la cendre* (et non sur le fumier comme on le dit à tort),

les ulcérations des gencives, de la gorge, la fétidité de son haleine, la raucité de sa voix semblable au mugissement du torrent, d'autre part la curabilité de la maladie de Job (on a vu la lèpre aphymatome s'arrêter, tandis que la tuberculeuse amène fatalement la mort), tels sont les motifs qui font attribuer, par M. Gailleton, cette affection à une variété de *lèpre aphymatome*.

Il a déjà fait remarquer que le scorbut était endémique, qu'il ne présentait pas son centre d'activité dans les plaines de l'Arabie, en Palestine, mais que cette maladie était propre aux grandes villes, aux navires, aux camps, à toutes les agglomérations d'individus : le scorbut de mer est surtout le plus fréquent. Le caractère noirâtre de la peau, attribué par M. Rollet aux taches ecchymotiques, aux pétéchies scorbutiques, est bien plutôt le fait de la lèpre, ainsi qu'on peut le voir au chapitre 28 du Deutéronome.

Relativement à ce qu'il a pu dire sur le pemphygus, M. Gailleton n'a pas eu la pensée de lui rapporter le mal de Job. Il a signalé seulement l'ulcération profonde qui s'accompagnait de bulles ressemblant au pemphygus, dans la forme non tuberculeuse de la lèpre.

M. Girin persiste à croire que la maladie de Job était une affection sécrétante de la peau, à l'état aigu ou subaigu, s'étendant sur une surface considérable, comme l'eczéma généralisé ou le pemphygus. La maladie a subi une amélioration très-grande en quelques jours, elle s'est terminée par une guérison complète, ce qui ne s'observe pas dans la lèpre ou dans le scorbut, dont l'empreinte est autrement durable.

M. Rollet démontre que, lorsque la Vulgate dit que Job était atteint d'une plaie des pieds à la tête, il faut le prendre dans un sens figuré. Il en est de même des plaies de l'Egypte, qui n'étaient pas des plaies dans le sens chirurgical de ce mot. La maladie de Job ne doit pas être étudiée seulement dans le prologue, qui ne contient pour ainsi dire que le titre et le sommaire de l'observation, mais bien dans les versets et chapitres suivants, où les symptômes de la peau, de la bouche, du ventre sont clairement exposés.

Il faut étudier de même la lèpre dans le texte du Lévitique et

dans le reste de l'Ecriture sainte. Toutes ces descriptions représentent la lèpre des Hébreux avec des plaques blanches déprimées au centre, et il n'y a que le psoriasis annulaire (*lepra vulgaris* de Willan) ou les affections phyto-parasitaires (herpès tonsurant, favus) qui y ressemblent.

M. Gailleton a fait l'histoire d'une lèpre très-contestable, nullement classique, et pour M. Rollet, en dehors de la lèpre de Willan, il ne connaît de maladie lépreuse que l'éléphantiasis avec ses tubercules et son anesthésie traditionnels. Les auteurs qui ont décrit une autre forme de lèpre ont pu se tromper; c'est ce qui est arrivé en Norwège, où l'on a confondu, sous le nom de *radesyge*, l'éléphantiasis ou *spedackeld* et la syphilis. Si Job avait eu la lèpre tuberculeuse, il aurait donc présenté cette physionomie de satyre, cette tête de lion, en un mot ces formes d'éléphant dont Arétée a donné une excellente description ; et pourtant l'auteur du poème, qui n'aurait pas manqué de mettre ces caractères en relief, n'en dit mot. Il aurait été insensible comme *les ladres* du moyen-âge.

La lèpre éléphantiasique n'est pas contagieuse ; celle des Hébreux l'était essentiellement, par le mode médiat surtout, et Job ne transmit pas sa maladie, ni directement, ni héréditairement. La lèpre des murs dont a parlé M. Rodet, et qui ne serait autre chose que le salpètrage des murs, n'est pas celle dont Moïse a entendu parler. Il est question, dans le Lévitique, d'une maladie des murs et des vêtements, transmissible à l'homme et réciproquement; or, ces efflorescences nitreuses sont certainement insalubres, mais il n'y a pas là d'élément contagieux, et, tout bien considéré, cet élément contagieux ne pourrait être qu'un champignon susceptible de germer, comme ceux de la teigne, sur des corps inanimés.— Pour ce qui est de la maladie de Job, les preuves abondent en faveur de sa nature scorbutique. La stomatite scorbutique est indéniable ; l'adhérence de la peau aux os, les hémorrhagies intestinales avec diarrhée violente, les taches noires, ecchymotiques surtout, que l'on ne rencontre jamais dans la lèpre, parlent suffisamment en faveur de l'opinion du scorbut.

M. Gailleton a omis de signaler, dans la lèpre aphymatome, un vitiligo spécial. Les médecins de l'île Bourbon, M. Brassac entre autres, peuvent prédire par l'état zébré du corps, la durée de la maladie. On admet généralement que la lèpre tuberculeuse actuelle est l'analogue de la lèpre contagieuse du moyen-âge. Opposée à la lèpre moderne, celle des Juifs ne pèse pas d'un grand poids. Quant à la lèpre des murs et des vêtements, il en est bien question dans le texte même du Lévitique, mais il n'est rien dit de leur contagion directe.

M. Diday serait disposé à voir dans la maladie de Job une maladie multiple, la réunion, faite par un esprit poétique, de plusieurs affections de l'époque, dont le pemphygus dyscrasique doit être considéré comme le principal élément. Il trouve, en effet, de l'analogie entre l'affection dont il est question, et certains pemphygus dyscrasiques qu'il a pu voir à l'Antiquaille. Ces malades étaient un véritable objet d'horreur dans leur pays.

M. Rollet s'élève contre cette opinion. L'auteur, qui était un naturaliste, n'a pu représenter un homme atteint des maladies les plus opposées. Le groupe des symptômes présentés par Job a une signification précise ; ce sont tous les attributs du scorbut.

M. Passot appuie ce qui a été dit sur la lèpre des murs. Le salpêtrage des murs est commun en France. On a beau enlever le salpêtre, il se reforme : il faut détruire la muraille et remplacer les pierres.

M. le président annonce la démission de M. Garin comme membre de la Commission des maladies régnantes. Cette démission est motivée par la cessation des fonctions de M. Garin à l'Hôtel-Dieu.

L'ordre du jour indiquera la nomination d'un nouveau membre de la Commission des maladies régnantes.

NOUVELLES CONJECTURES

SUR

LA MALADIE DE JOB

PAR M. J. ROLLET,

Ancien chirurgien en chef de l'Antiquaille.

On ne connaît pas l'auteur du *Livre de Job,* mais il paraît certain que cet auteur était un Hébreu, et c'est l'opinion la plus accréditée que son livre, écrit en vers, est un des plus anciens monuments de la littérature hébraïque.

Comme on ne trouve dans ce livre aucune trace des institutions mosaïques et qu'il n'y est pas fait mention de la sortie d'Egypte, on en a conclu qu'il était antérieur à Moïse, et qu'il remontait par sa composition à l'âge patriarcal.

Richard Méad, que sa qualité de médecin me fait citer de préférence parmi les nombreux savants qui se sont occupés de ce sujet, estime que le *Livre de Job* a été écrit dans le temps du séjour des Israélites en Egypte, en sorte qu'il ne serait ni antérieur à leur servitude, ni postérieur à leur délivrance (1). D'autres commentateurs ont au concontraire rajeuni beaucoup cet écrit qu'ils ont placé à l'epoque de la captivité de Babylone.

M. Renan a défendu une opinion moyenne en montrant avec une évidence qui doit surtout frapper les hébraïsants, et à laquelle nous ne faisons aucune difficulté de nous rendre, qu'il y a eu dans ce poème des interpolations et que les discours d'Eliu notamment ne sont pas de la même

(1) *Recueil des œuvres physiques et médicinales*, trad. de Coste, 1774.

main ni de la même époque que le reste de l'œuvre : il admet que cette partie du livre est postérieure à l'autre, dont il fixe la date au VIII[e] siècle avant notre ère.

« A cette époque, dit-il, Rome n'existait pas encore ; la Grèce avait des chants harmonieux mais ne savait pas écrire ; l'Egypte, l'Assyrie, l'Iran, renfermé en Bactriane, l'Inde, la Chine étaient vieilles déjà de révolutions intellectuelles, politiques et religieuses (1). »

L'antiquité du *Livre de Job*, à quelque opinion qu'on se rattache, est donc des plus respectables.

Quant à Job lui-même, « c'etait, comme le marque le prologue, un homme de la terre de Hus, simple et droit de cœur, craignant Dieu et fuyant le mal. Il avait sept fils et trois filles ; il possédait sept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs et cinq cents ânesses. Il avait de plus un très-grand nombre de domestiques, et il était grand et illustre parmi tous les Orientaux. »

Ainsi, Job était étranger à la Palestine, mais il appartenait à la race sémitique et probablement à la branche nomade de cette race ; c'était un riche et sage bédouin devenu un personnage légendaire, et son existence remontait déjà assez loin dans les anciens âges, lorsqu'il a été pris pour sujet d'une sorte de drame philosophique où on le voit passer tout à coup d'une grande prospérité à un état de décadence sociale et de dégradation physique extrêmes, pour revenir ensuite à une fortune plus brillante que celle qui avait précédé.

C'est dans ses jours d'abandon et de misère et au milieu de ses maux, supportés d'abord avec une patience devenue proverbiale, qu'il finit par jeter des cris de douleur et de révolte ; expression énergique et toujours naturelle de cette plainte humaine, dont l'ironie mélancolique d'Hamlet et l'orgueilleuse tristesse d'Olympio n'ont été que le raffinement. Il a pour interlocuteurs ses trois amis Eli-

(2) *Livre de Job*. traduit de l'hébreu, troisième édition, 1864, p. XLII.

phaz, Baldad et Sophar, un autre sage Eliu et Dieu lui-même qui, du sein de la tempête, expose à Job les preuves de sa justice et de sa toute-puissance, en commençant par ces majestueuses paroles : « Où étiez-vous quand je jetais les fondements de la terre? »

Ce poëme est d'une grande beauté et les admirations les plus ferventes ne lui ont pas manqué; mais nous ne devons le voir et l'apprécier ici qu'avec les yeux et le sentiment du clinicien, et ce que nous nous plaisons à constater dans cette œuvre où l'histoire naturelle tient une place considérable, c'est que le domaine de la pure fiction y est assez restreint, et que si on peut le louer avec raison pour la noblesse et la pompe du style, pour la solidité et la sagesse du discours, on ne doit pas moins l'estimer pour l'exactitude et la fidélité des descriptions qui lui donnent en certains endroits un caractère didactique trop négligé par les commentateurs.

Les phénomènes cosmiques, tels que le cours régulier des astres, le tonnerre et les éclairs, les vents et les tempêtes, les nuées, la pluie, la grêle, la gelée, la neige, que l'auteur du *Livre de Job* fait souvent intervenir, sont pour lui les effets mystérieux de la puissance divine : c'est Dieu qui commande aux éléments, et qui en est le père ; mais plusieurs détails dénotent une certaine expérience acquise et quelques notions exactes en météorologie et en physique.

On peut citer entre autres un passage qui mentionne la formation des nuages par l'évaporation de la pluie , et celle de la pluie par la condensation des nuages, ainsi que l'usure et l'excavation des pierres par le contact de l'eau. Vient ensuite le chapitre si précieux où il est fait allusion au travail des mines : le percement des montagnes, qui s'y trouve indiqué, le forage des puits, l'extraction et la fonte des métaux, la recherche et le triage des pierres précieuses, tout dans ce chapitre témoigne qu'à cette époque la mécanique et la minéralogie avaient déjà fait de sérieux progrès.

La botanique du *Livre de Job* touche à beaucoup d'objets,

mais sans rien approfondir. L'auteur nomme le blé, la vigne, l'olivier, le figuier, le palmier, le cèdre, les saules, les roseaux; il parle du labourage, du pressurage, de la fermentation vineuse, de l'influence de l'humidité sur la végétation, mais c'est tout.

La zoologie est beaucoup plus complète, et c'est dans cette branche de l'histoire naturelle que l'écrivain israélite a surtout montré une grande finesse d'observation et un savoir étendu. Il fait le dénombrement de presque toute la faune d'Orient: lion, tigre, chèvre sauvage, onagre, rhinocéros, hippopotame, aigle, coq, épervier, corbeau, cigogne, autruche. Certaines espèces sont esquissées avec un soin particulier et se détachent du cadre général, chacune avec sa physionomie, ses mœurs, le degré et la tournure de son intelligence et le rang qu'elle occupe dans la création, où l'homme n'est pas toujours mis à la première place. Pour établir la comparaison, on n'a qu'à rapprocher de ces études zoologiques un autre chapitre fort curieux (chap. XXX) où l'auteur décrit les habitudes et le genre de vie d'une race inférieure d'hommes sauvages, probablement aborigène, et différente de celle à laquelle Job appartenait et qui, en tous cas, mériterait d'être étudiée de près par les anthropologistes modernes.

Le cheval de Job n'est pas moins fier que celui de Buffon; il est aussi ressemblant, il y a même plus de couleur locale dans le portrait biblique, qui reproduit avec une vérité saisissante les allures du cheval arabe avec sa crinière flottante et ses bonds de sauterelle. Les mœurs de l'autruche, qui déjà à cette époque n'était pas un symbole d'intelligence, celles de l'onagre, du rhinocéros et de l'hippopotame sont retraceés avec une grâce et une naïveté charmantes. L'auteur est moins heureux quand il évoque le monstrueux Léviathan dont la description est loin de s'appliquer aussi bien au crocodile que celle de Béhémoth à l'hippopotame. Il accorde aussi à l'enfantement des biches et des chèvres sauvages un caractère mystérieux qui aurait fait sourire Aristote; mais celui-ci n'est venu que

quatre ou cinq siècles plus tard, et pourtant j'ose dire que plusieurs morceaux de cette zoologie du poëte sémite sont dignes du grand naturaliste grec, avec moins de méthode, mais plus d'éclat et de relief.

En anatomie et en physiologie, l'auteur du *Livre de Job* pousse assez loin l'analyse. Il distingue dans le corps humain la peau, les muscles, les nerfs, la graisse, les cartilages, les articulations, les principaux organes et viscères. Il représente l'impie comme un homme obèse et digérant mal; le riche, comme mourant avec des os saturés de moelle et les intestins chargés de graisse. Il décrit le sommeil, les rêves, les visions. Il revient à plusieurs reprises sur l'accouchement, l'avortement, la conception. Il n'y a pas jusqu'à l'embryogénie dont il n'ait quelque teinture, puisque l'œuf humain pour lui serait d'abord comme un lait qui se caille, s'épaissit et durcit. L'emmaillottement des enfants, à la manière dont il en parle, semble lui être familier.

Je ne voudrais pourtant pas qu'on se méprît sur mes intentions, et loin de moi la pensée de vouloir faire de l'auteur de ce livre un savant de premier ordre, un grand naturaliste, un médecin de profession. Je serai, au contraire le premier à reconnaître ce que laisse à désirer sa description décousue, hachée et en apparence sans suite de la maladie de Job.

Cette maladie a été l'objet de grandes controverses; elle a donné lieu à des opinions très-divergentes, et le désaccord ne pouvait qu'être accru par l'abus des images et des métaphores si familières à la littérature orientale, et par l'usage soutenu de ce style élevé, dont le drame et l'épopée s'accommodent à coup sûr beaucoup mieux que la pathologie.

Ce qui précède a surtout tendu à montrer le poëte hébreu comme assez versé dans l'étude des sciences naturelles pour n'avoir pas pu nous représenter Job avec une maladie purement idéale et fantastique. Cette maladie, dans l'œuvre qui nous occupe, a une importance ca-

pitale. Elle ne fait pas le sujet même du poëme, mais elle en concentre autour d'elle l'action dramatique, et par la direction qu'elle donne aux idées des personnages, on peut dire qu'elle domine la situation. Certainement, l'auteur ne l'a pas décrite à la légère et il a dû avoir devant les yeux un type réel, déterminé, connu.

Mais ce type l'a-t-il exactement reproduit?

En raisonnant par analogie, nous pouvons déjà répondre que c'est probable ; car rien ne nous autorise à tenir l'écrivain israélite pour moins bon observateur en médecine qu'en zoologie.

On objectera peut-être que parmi les espèces animales qu'il a décrites avec tant de vérité, on trouve une individualité monstrueuse, le difforme Léviathan. Mais cela même ferait seulement présumer qu'à côté des traits principaux qui se rapportent aux symptômes dominants de la maladie de Job, il y en a d'autres plus accessoires, ne s'appliquant à rien de bien défini, mais servant à mettre en harmonie avec le reste du poème (chose difficile dans toutes les langues), ce qui n'eût été sans cela qu'une aride dissertation de médecine.

Quoi qu'il en soit, voici cette maladie telle qu'elle est annoncée dans le prologue, et telle que le raconte Job à ses interlocuteurs dans plusieurs de ses discours :

« Satan étant donc sorti de devant le Seigneur, frappa Job d'une effroyable plaie depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

« Et Job s'étant mis sur un fumier ôtait avec un morceau d'un pot de terre la pourriture qui sortait de ses ulcères (1). »

Ici le mot *plaie* (en hébreu, שחין ou *schehin*, que M. Renan traduit par *lèpre*) ne doit pas être pris dans le sens précis que nous lui donnons en chirurgie. Du reste, il

(1) *Sainte Bible*, traduite sur la *Vulgate* par Lemaistre de Saci. Paris, 1847. *Livre de Job*, ch. II, v. 7 et 8.

ne faut voir dans ce chapitre du livre que la simple désignation de la maladie, c'est-à-dire le titre et le sommaire de l'observation de Job. Pour tous les détails, il est nécessaire de recourir aux chapitres suivants où les divers symptômes sont racontés par le malade lui-même comme une autobiographie.

« Je soupire avant de manger, et les cris que je fais sont comme le bruit d'un débordement de grandes eaux. » (*Ibid.* ch. III, v. 24.)

« Si je m'endors, je dis aussitôt : Quand me lèverai-je ? Et étant levé, j'attends le soir avec impatience et je suis rempli de douleurs jusqu'à la nuit.

« Ma chair est couverte de pourriture et d'une sale poussière ; ma peau est toute sèche et toute retirée.

« Si je me dis en moi-même : Mon lit me consolera peut-être et, m'entretenant avec mes pensées, je me reposerai sur ma couche,

« Vous me tourmenterez par des songes et vous me troublerez par d'horribles visions. » (Ch. VII, v. 4, 5, 13, 14.)

« Pourquoi déchiré-je ma chair avec mes dents ? Et pourquoi ma vie est-elle toujours comme si je la portais entre mes mains ? » (Ch. XIII, v. 14.)

« Ma douleur me presse et m'accable maintenant, et tous les membres de mon corps sont réduits à rien.

« Les rides qui paraissent sur ma peau rendent témoignage de l'extrémité où je suis.

« Le Seigneur m'a environné des pointes de ses lances, il m'en a percé les reins de toutes parts, il ne m'a point épargné et il a répandu mes entrailles sur la terre.

« Il m'a déchiré, il m'a fait plaie sur plaie, il est venu fondre sur moi comme un géant.

« Mon visage s'est bouffi à force de pleurer et mes paupières se sont couvertes de ténèbres.

« Terre, ne couvre pas mon sang, et que mes cris ne se trouvent pas étouffés dans ton sein. » (Ch. XVI, v. 8, 9, 14, 15, 17, 19.)

« J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur. » (Ch. XVII, v. 14.)

« Ma femme a eu horreur de mon haleine et j'usais de prière envers les enfants qui sont sortis de moi.

« Mes chairs ont été réduites à rien, mes os se sont collés à ma peau, et il ne me reste que les lèvres autour des dents. » (Ch. XIX, v. 17, 20.)

« Mes paroles sont encore pleines d'amertume et la violence de ma plaie est beaucoup au-dessus de mes gémissements. » (Ch. XXII, v. 2.)

« Mon âme est maintenant toute languissante, et moi-même je suis tout pénétré des maux qui m'accablent.

« Les douleurs pendant la nuit transpercent mes os et les vers qui me dévorent ne dorment pas.

« Un feu brûle mes entrailles sans me donner aucun repos ; les jours de l'affliction m'ont prévenu.

« Ma peau est devenue toute noire sur ma chair, et mes os se sont desséchés par l'ardeur qui me consume. » (Ch. XXX, v. 16, 17, 27, 30.)

Tels sont les textes, avec des variantes de peu d'importance, qui ont servi de base aux conjectures des commentateurs touchant la maladie de Job.

Les uns en ont conclu que cette maladie était la syphilis, d'autres que c'était la lèpre ; d'autres enfin, dont l'opinion n'a pas réussi il est vrai à s'accréditer parmi les médecins, ont pensé que Job avait eu simultanément la syphilis et la lèpre et une foule de maladies différentes (dartres, gale, gratelle, fic, feu sacré, goutte, sciatique, esquinancie, mélancolie, etc.), au point que Bartholin lui en a compté douze, et le célèbre jésuite Jean de Pinéda pas moins de trente-une ou trente-deux. « Et qui ramasserait, ajoute dom Calmet, tout ce qu'en ont dit les commentateurs, en trouverait encore un plus grand nombre. » (1)

(1) *Sainte Bible, avec des notes tirées du commentaire de dom Calmet*, 1780, t. VI, p. 495.

A la fin du XV[e] siècle, quand la syphilis fit invasion en Europe pour la première fois, et que l'art ne disposait encore que de moyens de traitement bien imparfaits, les malades recherchaient souvent la guérison en dehors de la médecine et se vouaient pour ainsi dire à tous les saints. C'était une coutume parmi eux d'implorer la protection de Job, qui passait pour avoir éprouvé le même mal, ou à peu près ; et c'est de là vraisemblablement qu'est venu le nom de *maladie de saint Job* donné, à cette époque, à la syphilis. De savants théologiens, Vatable, Cyprien de Cîteaux, Pinéda, Bolduc, dom Calmet, plusieurs médecins cités par Ulrich de Hutten, et à leur suite quelques auteurs plus modernes, ont aussi rangé la maladie de Job dans la classe des maux vénériens (1).

L'auteur du *Livre de Job* ne devait pas être étranger à la connaissance des maladies vénériennes, car il n'est pas douteux que de son temps les Hébreux n'aient été durement éprouvés par ces maladies.

La blennorrhagie uréthrale, connue dans l'antiquité sous le nom de *gonorrhée*, synonyme de flux de semence, et regardée en effet jusqu'à Morgagni comme un flux de semence corrompue, faisait de grands ravages parmi eux. Il fallait bien qu'il en fût ainsi pour que tout un chapitre du *Lévitique* ait été consacré à la prophylaxie de cette maladie.

L'homme qui souffrait cet accident était impur. Le siége où il s'asseyait, le lit où il dormait, les ustensiles dont il faisait usage, les personnes qu'il avait touchées, ne fût-ce qu'en envoyant sur elles sa salive, tous les objets avec lesquels il pouvait avoir été en contact étaient aussi frappés d'impureté. Une fois guéri il n'était pas encore pur, il ne le devenait que sept jours après la guérison, lorsqu'il avait lavé ses vêtements et immolé deux tourterelles, l'une pour le péché et l'autre en holocauste (2).

(1) Astruc, *Traité des maladies vénériennes*, 1755, t. I, p. 88.

(2) *Lévitique*, chap. XV.

En voyant ce luxe de précautions prises pour éviter la contagion, on serait tenté de croire que la blennorrhagie des Hébreux était différente de la nôtre. Chez nous, en effet, le principe contagieux blennorrhagique, quoique susceptible de se transmettre par contagion médiate, ne réside que dans l'écoulement uréthral; il n'infecte pas la constitution et les sécrétions normales en sont exemptes. Mais il faut se rappeler que c'est de nos jours seulement que la science est fixée sur ce point, et ne pas oublier surtout que Moïse ne transige dans aucune circonstance avec l'hygiène, et qu'il est toujours pour les mesures qui sauvegardent le mieux la santé publique.

D'ailleurs, ce n'est pas uniquement après la blennorrhagie que le législateur hébreu prescrit à son peuple des purifications relatives aux organes sexuels.

Il suffisait d'avoir eu une pollution nocturne pour être tenu de se laver à grande eau et de rester éloigné du camp jusqu'au coucher du soleil. Le camp, du reste, ne devait être souillé d'aucune impureté, et sous ce rapport le grand hygiéniste ne dédaigne pas d'entrer dans les plus humbles détails (1).

La femme était regardée comme impure à l'époque de ses règles pendant sept jours; et après ses couches, pendant quarante jours si elle était accouchée d'un garçon, et pendant quatre-vingts jours si elle avait eu une fille.

(1) « Si un homme d'entre vous a souffert quelque chose d'impur dans un songe dans la nuit, il sortira hors du camp,

« Et il n'y reviendra point jusqu'à ce que, au soir, il se soit lavé dans l'eau : et après le coucher du soleil il reviendra dans le camp.

« Vous aurez un lieu hors du camp où vous irez pour vos besoins naturels.

« Et portant un bâton pointu à votre ceinture, lorsque vous voudrez vous soulager, vous ferez un trou en rond que vous recouvrirez de la terre sortie du trou;

« Car le Seigneur votre Dieu marche au milieu de votre camp pour vous délivrer de tout péril. » (*Deutéronome*, ch. XXIII, v. 10, 11, 12, 13 et 14.)

On peut dire d'une manière générale qu'aucune législation ne s'est autant souciée des fonctions de reproduction et n'a poussé aussi loin pour elles la sollicitude de la protection (1).

Sans parler de l'adultère, de l'inceste, du viol, de la sodomie, de la bestialité, qui sont des attentats aux mœurs et qu'elle punit de mort, la loi de Moïse prend en quelque sorte les organes génitaux à la naissance, et elle ne cesse de leur prêter son assistance à aucune époque de la vie. Au huitième jour, le mâle est circoncis. Au moment du mariage la jeune fille doit être prête à faire preuve de sa virginité ; car le mari qui vient de l'épouser peut l'accuser de n'être pas vierge, et si les anciens de la ville trouvent l'accusation fondée, c'est pour elle la lapidation et la mort. Autant la loi honore la fécondité chez l'homme et jusque chez les animaux, autant elle méprise la stérilité, surtout chez les eunuques, à qui elle interdit d'entrer dans l'assemblée du Seigneur.

Dès que la conservation de l'espèce est en jeu, comme cela paraît avoir eu lieu dans la maladie connue sous le nom de *plaie de Béelphegor*, le législateur redouble de sévérité, il devient terrible, implacable.

Cette plaie de Béelphegor, relatée d'une manière assez obscure dans le livre des *Nombres* (2), a été considérée comme rentrant aussi dans la classe des affections vénériennes.

Pendant que les Israélites campaient dans les plaines de Moab, le peuple tomba dans la fornication avec les femmes Madianites et se consacra au culte de Béelphegor.

(1) « S'il arrive un démêlé entre deux hommes et qu'ils commencent à se quereller l'un l'autre, et que la femme de l'un, voulant tirer son mari des mains de l'autre qui sera le plus fort, étende la main et le prenne par un endroit que la pudeur défend de nommer, vous lui couperez la main sans vous laisser fléchir d'aucune compassion pour elle. » (*Deutéronome*, ch. xxv, v. 11.)

(2) *Nombres*, ch. xxv et xxxi.

Dieu frappa Israël d'une plaie, et sur son ordre Moïse prescrivit aux juges de faire mourir tous ceux qui s'étaient consacrés à ce culte. Un Israélite nommé Zambri étant entré dans la tente de Cozbi, fille d'un des plus grands princes parmi les Madianites, Phineès, fils du grand-prêtre Éléazar, s'arma d'un poignard, alla dans la tente et perça l'homme et la femme d'un même coup aux parties génitales. On tua à ce moment vingt-quatre mille hommes et la plaie cessa. Un combat fut ensuite livré aux Madianites, et comme les Hébreux avaient épargné les femmes de leurs ennemis, Moïse leur dit : « Pourquoi avez-vous sauvé les femmes? Ne sont-ce pas elles qui ont séduit les enfants d'Israël et qui vous ont fait violer la loi qui attira la plaie dont le peuple fut frappé? Tuez tous les mâles d'entre les enfants même, et faites mourir les femmes dont les hommes se sont approchés; mais réservez pour vous les petites filles et toutes les autres qui sont vierges (1). » Moïse et Éléazar prescrivirent en outre une purification générale du butin, purification par l'eau pour les vêtements et les ustensiles en bois, et par le feu pour les objets d'or, d'argent, d'airain, de fer, de plomb et d'étain.

Si Dieu eût voulu seulement punir les Hébreux de leur idolâtrie, et si la plaie de Beelphégor n'eût pas été une maladie contagieuse propagée par les rapports sexuels, il serait difficile, a-t-on dit, d'expliquer pourquoi l'exécution porta spécialement sur Zambri et Cozbi, sur les vingt-quatre mille hommes et sur toutes les femmes que ces hommes avaient approchées, avec recommandation expresse d'épargner les petites filles et les vierges. Cette exécution mit fin à la plaie, apparemment parce qu'on ne pouvait manquer d'étouffer la contagion en exterminant tous les individus contagionnés. C'est l'opinion de Sickler et de Rosenbaum (2); mais ces deux commentateurs ne se sont-ils pas trop aven-

(1) *Nombres*, ch. XXXI, v. 15 et suiv.

(2) *Annales des maladies de la peau et de la sydhilis*, t. IV, p. 272.

turés lorsqu'ils sont allés jusqu'à prétendre que cette maladie contagieuse, propagée par les rapports sexuels, était la syphilis ?

A ce compte, rien n'empêcherait de faire remonter la syphilis à une époque beaucoup plus reculée de l'histoire des Hébreux. Pourquoi, par exemple, ne pas la reconnaître aussi bien dans la sixième des plaies dont Dieu frappa les Egyptiens à la sortie d'Egypte des Israélites (1)? ou bien dans celle dont il affligea, plusieurs siècles auparavant, Pharaon et sa maison à cause de Saraï, femme d'Abram (2)?

Parmi les diverses maladies contagieuses dont les Israélites eurent tant à souffrir, il y en a une qui a traversé les âges, qui nous est familière, que nous reconnaissons, c'est la gonorrhée; mais nous la reconnaissons parce qu'elle est désignée dans les livres hébreux et décrite de manière à pouvoir nous fournir des termes précis de comparaison. Quant aux autres, elles ont probablement disparu avec les générations qui les subirent, et en tous cas, on ne serait autorisé à les assimiler à notre syphilis que si elles lui ressemblaient par leurs principaux symptômes, et l'on voit que ces symptômes n'ont pas été notés.

Quant à la maladie de Job, on peut déjà se convaincre, par ce qui précède, que l'auteur hébreu qui l'a décrite n'a pris pour type aucune des maladies contagieuses de cause vénérienne endémiques dans son pays.

D'ailleurs, le *Livre de Job* est conçu dans un tel esprit qu'une maladie vénérienne ne s'y trouverait pas à sa place. Un pareil attribut s'accorderait mal avec le caractère grave et austère du personnage.

Lorsque Dieu permet à Satan d'aller frapper Job, il le lui désigna comme un homme simple et droit de cœur, qui n'a point d'égal sur la terre et qui s'est conservé dans son innocence; il laisse frapper celui qu'il appelle son serviteur, non pour le punir, mais pour l'éprouver. Eliphaz, le moins in-

(1) *Exode*, ch. IX, v. 10 et 11.

(2) *Genèse*, ch. XII, v. 1.

dulgent des amis de Job, celui qui ne veut pas que personne se vante d'être sans péché devant Dieu, ne met en question à aucun moment la chasteté du patriarche. De son côté, Job va au-devant du soupçon : il a fait, dit-il, un accord avec ses yeux pour ne penser pas seulement à une vierge; si l'agrément d'une femme a pu le séduire, s'il a jamais commis un adultère, ce qui pour lui est un crime énorme et une très-grande iniquité, il consent à ce que sa femme soit déshonorée par un autre. Que veut-on de plus?

La maladie de Job n'était pas vénérienne, parce que dans aucun passage du livre il n'est fait allusion aux rapports sexuels comme cause du mal. En second lieu, si elle avait été vénérienne, elle aurait été contagieuse, et nulle part on ne trouve des traces de cette prétendue contagion.

Il est bien vrai que tout le monde abandonne Job au moment de sa maladie : ses frères d'abord, ses proches, ses domestiques, puis sa femme. Sa femme était exposée plus que tout autre à la contagion; est-ce cette crainte qui l'éloigne de son mari? Pas le moins du monde. Elle s'est séparée de lui, c'est Job lui-même qui nous l'apprend, parce qu'elle a eu horreur de son haleine; tous ceux qui l'ont fui ont cédé à un sentiment de répugnance et l'ont regardé comme un objet de dégoût et nullement comme un agent de contagion.

Aussi, est-ce à tort que le savant bénédictin dom Calmet prétend que, sans rien ôter au mérite et à la sainteté de Job, on peut aisément comprendre qu'il ait eu non pas une maladie vénérienne quelconque, mais la vérole, une vérole contractée en touchant à quelque chose de gâté, ou en se servant de quelque linge, habit, ou ustensile qui aurait servi à un homme souillé de cette maladie, ou en couchant dans un lit où il aurait couché. Un malheur de ce genre aurait pu assurément arriver à Job, et la syphilis ainsi contractée n'est plus niée depuis les travaux de l'Ecole de l'Antiquaille sur la contagion des accidents secondaires; elle a même un nom particulier, on l'appelle la syphilis des innocents *(syphilis insontium)*; mais c'est toujours la sy-

philis avec son caractère essentiel, qui est la contagion.

Toutefois, si la maladie de Job diffère de la syphilis par ce point capital qu'elle n'était pas contagieuse, il faut bien reconnaître qu'il y a dans les symptômes de la première maladie certains traits qu'on pourrait, sans trop forcer le rapprochement, appliquer à la seconde. Nous reviendrons sur ces symptômes qui, tous sans exception, même ceux qu'on a regardés comme les plus significatifs et qualifiés du nom de douleurs nocturnes, de douleurs ostéocopes, se retrouvent aussi dans la maladie non contagieuse à laquelle nous nous croyons fondé à les rapporter de préférence.

L'autre opinion, celle qui veut que la maladie de Job ait été la lèpre, n'a pas joui d'une moindre faveur.

Job a été choisi par l'Eglise pour patron des lépreux : une infinité de chapelles, d'autels, de tableaux lui étaient dédiés dans les ladreries du moyen-âge. Origène, saint Jean-Chrysostome, Polychronius, Apollinaire, saint Augustin, et parmi les profanes Michaelis, Méad, Astruc, Hensler, Sprengel, ont soutenu d'un commun accord que Job était lépreux (1).

La véritable lèpre, de l'avis des dermatologistes les plus autorisés, est l'éléphantiasis des Grecs, lequel paraît avoir existé de toute antiquité chez les Egyptiens et chez les Phéniciens et qui a été endémique en Europe au moyen-âge, maladie qui règne encore dans certaines parties du monde et dont on observe de temps en temps quelques cas isolés à l'hôpital Saint-Louis et même à l'Antiquaille.

L'éléphantiasis des Grecs fit invasion en Italie, d'après une relation de Pline, du temps de Pompée, dont les soldats l'avaient contractée en Egypte. Celse décrit cette maladie, mais moins bien qu'Arétée, qui en a fait une description fort pittoresque citée partout comme un modèle de ressemblance et de vérité. On retrouve l'éléphantiasis dans les écrits des médecins arabes, mais confondu avec d'autres

(1) Astruc, *loc. cit.*, p. 92.

éruptions. On le voit faire surtout de grands ravages en Europe à l'époque des Croisades et infester, sous le nom de *lèpre*, les différentes nations chrétiennes qui avaient pris part à ces expéditions dans le Levant. On créa pour se défendre du fléau des hôpitaux spéciaux appelés *lépro-series*, *ladreries*, dont le nombre fut considérable puisque, suivant Beckett, il en existait de son temps six dans la ville de Londres, alors fort petite, et que Mathieu Pàris en comptait dix-neuf mille dans toute la chrétienté. Sous le règne de Louis VIII, la France en possédait deux mille que ce prince dota dans son testament. Cette endémo-épidémie cessa vers la fin du XVe siècle, juste au moment où la syphilis commença à faire de grands ravages en Europe.

L'éléphantiasis des Grecs n'est pas une maladie contagieuse; du moins, c'est l'opinion de tous les observateurs modernes qui ont été appelés à en voir un certain nombre de cas. On peut donc présumer que l'institution des léproseries a été une mesure d'hygiène publique qui a surtout produit de bons résultats, en empêchant la tiansmission héréditaire de la maladie.

Les individus soupçonnés d'être lépreux étaient soumis à diverses épreuves dont l'une consistait à rechercher s'ils étaient insensibles en les piquant avec une longue et forte épingle au tendon d'Achille. Celui qui était jugé *ladre* à ces épreuves était séquestré et réputé mort civilement. Le prêtre lui faisait un enterrement comme pour un mort; il chantait sur lui le *libera*. Les époux se séparaient, et malgré toutes les bulles des papes, les parlements, au rapport de Delamarre, se sont plus d'une fois opposés à ce que la femme demeurât auprès de son mari (1).

On a dit que la maladie de Job était l'éléphantiasis des Grecs. Hensler a réfuté victorieusement cette opinion, tout en regardant Job comme atteint d'une autre forme de lèpre.

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXVII, p. 467.

Ce qui distingue en premier lieu l'éléphantiasis, c'est le développement de tubercules qui défigurent le visage et grossissent les différentes parties du corps ; les traits et toute l'habitude extérieure sont profondément altérés et rappellent les formes massives de l'éléphant, la tête du lion ou la figure du satyre dont le malade a aussi la salacité (2). Arétée, comme nous l'avons dit, a excellé dans la peinture de ces hideuses ressemblances, et il n'est pas admissible que l'auteur du *Livre de Job*, un poète oriental, les ait eues devant les yeux, lorsqu'il a fait le portrait de son malade, sans les reproduire et même sans les exagérer afin de les rendre plus saisissantes.

En outre, l'éléphantiasis, surtout lorsqu'il arrive à son dernier degré, s'accompagne d'une anesthésie presque complète, qui a passé de tout temps pour en être le caractère essentiel, puisque le mot *ladrerie*, son synonyme, est devenu synonyme aussi d'insensibilité (1).

Or, Job jouissait d'une sensibilité exquise et même exal-

(2) « *Elephanti morbo* et feræ elephanti communia multa sunt et specie et colore et magnitudine... Morbum quoque hunc *leonem* vocaverunt ob extremam frontis rugarum similitudinem : *satyriasis* etiam appellatur ob malarum ruborem atque inexplebilem, impudentemque cœundi libidinem... Morbus est etiam visu fœdus et in omnibus terribilis, quemadmodum et elephas bellua... Episcenium vehementer contrahitur ut oculos contegat quemadmodum irascentibus aut leonibus accidit, undè et leonina hæc ægritudo vocatur... Aures rubent admixtâ nigritiâ, obstructæ, elephanticæ, ut grandiores consueto esse videantur... Totum corpus rugis asperis enaratur : necnon et altè descendunt scissuræ veluti nigri in corio sulci ; propterea et elephas huic morbo nomen est... Longæva est hæc labes quæmadmodum et elephas animal. » (Arétée, *Artis medicæ principes*, t. v, de elephantiasi.)

(1) « Véritablement, dit Ambroise Paré, me suis souvent trouvé à l'épreuve des ladres, et entre tous les signes dignes d'être notés, cettuy-ci m'était commun, que les ayant piqués d'une assez grosse et longue épingle au gros tendon qui s'attache au talon, qui est sensible par dessus les autres, et voyant qu'ils n'en sentaient rien,

tée ; il éprouvait de vives douleurs sur lesquelles il revient avec beaucoup d'insistance.

Non-seulement la maladie de Job n'était pas l'éléphantiasis, mais il est facile de se convaincre que les Hébreux, qui connaissaient probablement cette maladie, ne l'ont pourtant désignée nulle part comme faisant partie de leur lèpre.

La maladie qui figure dans le *Lévitique* sous le nom de lèpre (*tsarath*), et qui est l'objet de prescriptions si nombreuses, a des rapports non pas avec l'éléphantiasis, mais avec la *leucé* ou éruption blanche des Grecs, affection cutanée que quelques auteurs modernes appellent encore la lèpre vulgaire (*lepra vulgaris* de Willan), et qui n'est qu'une des formes, à la vérité la plus rebelle, du *psoriasis*. Les plaques de la lèpre des Hébreux étaient blanches, avec une dépression centrale, comme celles de notre psoriasis annulaire. Tous les malades qui apparaissent dans la Bible avec des symptômes avoués de lèpre ont une lèpre blanche.

Il est dit dans les *Nombres* que Marie ayant parlé contre Moïse, à cause de sa femme qui était Ethiopienne, fut frappée d'une lèpre blanche comme la neige (1). La lèpre de Giézi, cette lèpre qui devait s'attacher à lui et à toute sa race pour jamais, était aussi une lèpre blanche comme la neige qui lui couvrait tout le corps (2).

On voit, par ce dernier exemple, que la lèpre des Hébreux était héréditaire, et le psoriasis l'est aussi. Mais là s'arrête l'analogie ; car le psoriasis n'est pas contagieux et la lèpre des Hébreux l'était au contraire au plus haut degré. C'est même le caractère contagieux très-prononcé et jusqu'à un certain point exceptionnel de cette maladie qui a dérouté les dermatologistes et qui a fait dire à plusieurs, à Lorry

bien que j'eusse poussé l'aiguille fort avant, je conclus que véritablement ils sont ladres. » (*Œuvres complètes*, deuxième édition, 1652, p. 479.)

(1) *Nombres*, ch. XII, v. 10

(2) *Rois*, ch. V, v. 22 et 27.

entre autres, que la *lepra Hebrœorum* était une maladie endémique, particulière au peuple hébreu (*endemica et quasi gentilitia*), une espèce à part qui s'est éteinte et n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Quant à moi, une lecture attentive de tout ce que les livres saints nous ont transmis sur ce sujet m'a persuadé d'une chose, c'est qu'il y a dans ces livres confusion manifeste de diverses maladies cutanées, et que le nom de lèpre est un nom générique qui n'y est pas appliqué à une seule espèce, mais qui en comprend plusieurs.

Certes, je ne prétends pas que Moïse ait mêlé et confondu toutes les maladies de la peau, les plus graves avec les plus bénignes. On peut contester au législateur hébreu certaine prévoyance fort extraordinaire pour son époque, celle par exemple d'un hygiéniste parfaitement conscient, qui aurait eu pour but, en interdisant la chair des animaux connus aujourd'hui pour être particulièrement sujets aux entozoaires (le porc, le lapin, le lièvre, etc.), de prévenir les accidents dont la science moderne a trouvé la cause dans les trichines et les tænias; mais on ne saurait lui refuser une véritable compétence de dermatologiste, en ce sens que la plupart de ses prescriptions diététiques ont été faites en vue des affections cutanées. Je crois aussi que, très-versé dans l'art de l'hygiène et de la prophylaxie, il n'était pas étranger à celui du diagnostic, et qu'il a décrit séparément plusieurs éruptions différentes, la gale entre autres et le prurigo.

Ainsi, dans le *Deutéronome*, il exhorte les Hébreux à écouter la voix du Seigneur : « Sinon, leur dit-il, le Seigneur vous frappera de la gale et d'une démangeaison incurable dans la partie du corps par laquelle la nature rejette ce qui lui est resté de sa nourriture » (1). On ne pouvait mieux désigner, avec la gale, le prurigo podicis.

Mais sous le nom de lèpre, Moïse a certainement réuni plusieurs maladies chroniques, les unes héréditaires, les

(1) Chap. XXVII, v. 27.

autres contagieuses, et j'ai la conviction (ce que j'avance là va paraître sans doute bien paradoxal) qu'il a compris dans la même unité morbide le psoriasis et les maladies de la peau dont nous avons fait, il y a quelques années, la classe des *éruptions phyto-parasitaires*.

Ces éruptions phyto-parasitaires, que les habitudes de malpropreté et de promiscuité du peuple d'Israël rendaient peut-être plus fréquentes à cette époque et plus graves qu'elles ne le sont aujourd'hui parmi nous, se révèlent dans le *Lévitique* d'une façon si transparente, et elles l'emportent tellement sur toutes les autres par la manière dont elles répondent à la description qui y est faite de la lèpre des Hébreux, que, loin d'hésiter à les rattacher à cette maladie, on serait plutôt tenté de les considérer comme la constituant à elles seules toute entière. En tous cas, dans ce faisceau formé de plusieurs éruptions distinctes, ce sont elles évidemment qui représentent l'élément contagieux.

Tout ce que Moïse dit de la contagion a trait à la contagion phyto-parasitaire ; la plupart des modes de contagion qu'il a indiqués, modes traités autrefois de fabuleux par les dermatologistes, s'expliquent aujourd'hui à merveille, mais ils ne s'expliquent qu'à la condition de faire intervenir comme agent contagieux un épiphyte, un champignon.

Est-il possible de ne pas reconnaître les teignes parasitaires et surtout l'*herpès tonsurant*, dans les versets suivants du *Lévitique :*

« Si la lèpre paraît et pousse sur la tête d'un homme ou d'une femme, ou à la barbe d'un homme, le prêtre les considérera ;

« Et si cet endroit est plus enfoncé que le reste de la chair, et le poil tirant sur le jaune et plus délié qu'à l'ordinaire, il les déclarera impurs, parce que c'est la lèpre de la tête. (Ch. XIII, v. 29 et 30).

« Si sur la peau de la tête d'un homme, ou du devant de la tête qui est sans cheveux, il se forme une tache blanche ou rousse ;

« Le prêtre l'ayant vu, le condamnera indubitablement

comme frappé d'une lèpre qui s'est formée au lieu d'où ses cheveux sont tombés. » (*Ibid.*, v. 42 et 43).

Mais les parasites végétaux n'envahissent pas seulement la tête et la face; le *trichophyton*, entre autres, se développe aussi sur le reste du corps, où il donne naissance à des éruptions variées, dont la plus importante est l'*herpès circiné*. Or, Moïse décrit la lèpre partout comme altérant profondément le poil, et comme affectant la forme d'une plaque déprimée au centre, semblable, même sous ce dernier rapport, à la plaque de l'herpès circiné, dont la circonférence est relevée en forme de bourrelet marginal.

La lèpre une fois reconnue, le malade était séquestré par le jugement du prêtre. Il avait ses vêtements décousus, la tête nue, il se couvrait le visage et criait qu'il était impur et souillé. Il restait seul, loin du camp, pendant tout le temps qu'il était lépreux. Ce qui prouve encore que la germination phyto-parasitaire, dont le véritable terrain est, comme on le sait, le système pileux, jouait un grand rôle dans la lèpre, c'est qu'après la guérison le lépreux devait se soumettre à un certain nombre de purifications, dont les dernières consistaient à raser deux fois tout le poil de son corps à sept jours d'intervalle.

Mais ce qui selon nous est décisif, c'est l'ensemble des mesures hygiéniques prescrites dans le *Lévitique* à l'égard de la lèpre des vêtements et des maisons, et qui ne sont vraisemblablement que des précautions excessives prises pour éviter la contagion médiate.

Aujourd'hui personne n'ignore que c'est le propre des affections cutanées phyto-parasitaires de se transmettre, dans la plupart des cas, par ce mode de contagion. Les coiffures, les vêtements, les objets usuels s'emparent du parasite, qu'ils peuvent conserver longtemps en dépôt, à l'état d'agent contagieux ; l'air de l'appartement où vit le malade se charge également de poussières contagieuses qu'il dépose ensuite sur les meubles et par conséquent aussi sur les murs. On a constaté la présence de poussières contagieuses végétales dans l'air des salles de teigneux,

à Saint-Louis, et MM. Gailleton et Dron en ont recueilli à l'Antiquaille sur une horloge.

Le principe contagieux de la lèpre israélite, selon toute apparence, ne se comportait pas autrement.

Naaman, ainsi que le marque le *Livre des Rois*, était un général syrien, vaillant, riche, mais lépreux. Lorsqu'il eut été guéri de sa lèpre par le prophète Elisée, il lui offrit des présents, que celui-ci (comme fit plus tard Hippocrate) refusa. Giézi, serviteur d'Elisée, usa de supercherie pour satisfaire sa cupidité : il fit demander à Naaman ,de la part de son maître, de l'argent et des habits pour deux jeunes hommes, qu'il disait arrivés inopinément chez Elisée. En réalité c'était pour lui qu'il faisait la demande ; car ayant reçu deux talents d'argent et deux habits des envoyés de Naaman, il les prit et les serra dans sa maison, mais on sait que le malheureux prit aussi la lèpre (1).

D'après le *Lévitique*, non-seulement les vêtements et les murs transmettaient la lèpre (*contagio a parietibus in homines irrumpebat*. Lorry), mais, chose qu'il ne faut pas perdre de vue, ils pouvaient eux-mêmes la contracter. Dans les cas graves, les vêtements étaient brûlés et les maisons démolies sur l'ordre des prêtres chargés de la prophylaxie et faisant l'office de Conseil d'hygiène et de Commission des logements insalubres (2).

Cette lèpre des vêtements et des maisons est, sans con-

(1) *Rois*, ch. v.

(2) Linné a émis, au sujet de la lèpre des vêtements et des maisons, telle qu'elle est décrite dans le *Lévitique*, cette opinion que la maladie était due à des parasites animanx, à des insectes qui passaient de l'homme aux vêtements et aux murs, et réciproquement. Les taches de la lèpre des vêtements et des murs s'expliqueraient, dans cette hypothèse, par la réunion d'un très-grand nombre de ces insectes formant sur un point donné une sorte de colonie ou de nid. « Quomodò scilicet lepra posset in vestes atque domorum parietes decumbere, quia scilicet insectorum nidulatio omnibus istis ustensilibus cum animalibus communis est. » (Lorry, *Tractatus de morbus cutaneis*, 1777, p. 375.)

tredit, la plus grande curiosité pathologique de la médecine ancienne. Pour ma part j'ai étudié très-attentivement ces taches blanches ou rousses dont parle le *Lévitique* et qui constituaient la lèpre des vêtements de laine ou de lin, de la chaîne ou de la trame, et de tout ce qui était fait de peau. J'ai aussi regardé de près ces petits creux, ces endroits défigurés par des taches pâles ou rougeâtres, plus enfoncés que le reste de la muraille, et qui sont indiqués dans le même livre comme les signes de la lèpre des maisons ; tout cela m'a paru bizarre, étrange ; et pourtant, si ce n'est pas l'illusion d'un observateur frappé outre mesure du danger de la contagion médiate, ce ne peut être qu'une germination cryptogamique, telle qu'il ne s'en effectue pas de semblable aujourd'hui à notre connaissance, mais comparable, sous certains rapports, à celle que Rémak a produite artificiellement sur une pomme avec le champignon du favus.

Mais en voilà assez sur la lèpre, dont l'attrait tout-puissant, comme celui des inscriptions à demi effacées, finirait par nous faire oublier notre sujet principal, la maladie de Job.

Cette maladie, qui n'est pas la véritable lèpre, c'est-à-dire l'éléphantiasis des Grecs, n'est pas davantage la lèpre des Hébreux. Il est inutile d'insister sur un diagnostic qui se dégage pour ainsi dire de lui-même de toutes les considérations qui précèdent et qu'on peut résumer en quelques mots :

En premier lieu, la lèpre des Hébreux était entièrement localisée à la peau, où elle est décrite comme une éruption *blanche*, déprimée au centre, et faisant tomber le poil ; la maladie de Job avait au contraire des symptômes multiples et l'éruption qui la caractérisait du côté de la peau était une éruption *noire*.

En second lieu, la lèpre des Hébreux était contagieuse, et la maladie de Job ne l'était pas.

Enfin, la lèpre des Hébreux était non-seulement conta-

gieuse, mais encore héréditaire, et la maladie de Job n'avait pas plus ce dernier caractère que le premier.

Job connaissait très-bien l'hérédité morbide, il en parle dans un de ses discours : « Qui peut rendre pur, dit-il, celui qui est né d'un sang impur ? » S'il avait été lui-même dans ce cas, s'il avait hérité d'un sang impur, il ne l'aurait pas dissimulé. D'un autre côté Job, qui avant sa maladie avait perdu tous ses enfants, devint père d'une nouvelle famille après sa guérison : il eut sept fils et trois filles, et il est noté dans l'épilogue du livre, qu'il ne se trouva point dans tout le reste du monde de femmes aussi belles que ces filles de Job. Bien plus, le patriarche put voir ses fils et les enfants de ses fils jusqu'à la quatrième génération, sans que la moindre tache héréditaire soit signalée dans toute sa descendance.

Quelle a donc été la cause et quelle était la nature de cette fameuse maladie ?

Pour l'auteur, cette cause est de l'ordre surnaturel, car il attribue la maladie du saint homme au génie même du mal, à Satan. Mais est-il donc impossible d'expliquer les symptômes présentés par Job sans remonter si haut ? Et puisque nous avons pris la liberté d'étudier le côté médical du *Livre de Job* en nous servant des méthodes d'investigation usitées en médecine, ne saurions-nous laisser à Satan la responsabilité de son œuvre, tout en recherchant les moyens naturels par lesquels il a pu arriver à ses fins ?

Job a été frappé coup sur coup, et la maladie n'est pas la première épreuve qu'il ait eu à subir :

Un premier messager vient lui apprendre que les Sabéens ont enlevé ses bœufs et ses ânesses et passé ses gens au fil de l'épée ;

Un second lui annonce que le feu du ciel est tombé sur ses moutons et sur ceux qui les gardaient ;

Un troisième lui dit que les Chaldéens ont ravi ses chameaux et tué tous ses domestiques ;

Enfin un quatrième lui apporte la nouvelle la plus fâ-

cheuse : Un vent impétueux ayant ébranlé les quatre coins de la maison où ses enfants se trouvaient réunis, celle-ci est tombée sur eux et les a tous écrasés.

Certes de tels malheurs ont bien de quoi affecter profondément un mortel.

Aussi, est-ce à la suite de tous ces désastres, après avoir vu consommer sa ruine et périr sa famille, que Job tomba malade ; et c'est ce qui nous fait supposer qu'entre les premiers accidents et le dernier il y a eu un rapport de cause à effet, rapport que l'auteur n'aurait fait que sous-entendre, sans juger à propos de l'exprimer ouvertement.

Cette supposition, qui n'a rien d'inadmissible, une fois prise pour point de départ, tous les symptômes de la maladie de Job s'expliquent sant difficulté, et,quoique éparpillés dans le livre, en les groupant méthodiquement comme nous allons le faire, il se déroulent et s'enchaînent de manière à avoir une signification nette et précise.

Sous le coup de circonstances de cet ordre, c'est-à-dire par le fait de causes morales aussi puissantes, quels symptômes doivent tout d'abord éclater? Evidemment des symptômes nerveux.

Aussi, voyez les premiers phénomènes morbides présentés par Job : ce sont des insomnies, des songes, des visions, des douleurs dont l'expression est exagérée, une sorte de névropathie générale, dont ses discours fiévreux, saccadés,avec des alternatives d'exaltation et de défaillance, portent si fortement l'empreinte.

« Si je m'endors, je dis aussitôt : Quand me lèverai-je ? Et étant levé, j'attends le soir avec impatience et je suis rempli de douleurs jusqu'à la nuit.

« Si je me dis en moi-même : Mon lit me consolera peut-être, et m'entretenant avec mes pensées, je me reposerai sur ma couche,

« Vous me tourmenterez par des songes et vous me troublerez par d'horribles visions.

« Mon visage s'est bouffi à force de pleurer et mes paupières sont couvertes de ténèbres.

« Mon âme est toute languissante, et moi-même je suis tout pénétré des maux qui m'accablent. »

Toutefois, c'est le propre des impressions morales tristes, des influences dites dépressives, d'agir d'abord sur le système nerveux, puis par l'intermédiaire de ce système sur l'ensemble de l'économie, sur le sang et sur les humeurs, et d'amener ces maladies cachectiques dont les anciens connaissaient très-bien les causes et les symptômes, dans leurs rapports mutuels, longtemps avant que les recherches modernes d'hématologie pathologique en eussent mieux révélé la nature.

Cette action est encore bien plus prompte dans ses effets, quand aux influences morales s'ajoutent les influences physiques, telles que les privations qui résultent d'un dénûment absolu, et les infractions aux règles les plus élémentaires de l'hygiène. N'oublions pas que notre malade est sur un fumier, lui qui a été grand et illustre parmi tous les Orientaux, et dont la personne était habituée aux soins les plus délicats, puisque au temps de sa prospérité, « il lavait, dit-il, ses pieds dans le beurre, et la pierre répandait pour lui des ruisseaux d'huile. »

Hé bien, cette maladie causée par la misère physique et morale, ces prodromes nerveux suivis d'une profonde altération de sang, cette cachexie finale, chez Job, c'était le scorbut : tous les symptômes présentés par le malade, soit du côté de la bouche, soit du côté de l'intestin, soit à la peau, sont les symptômes du scorbut.

Peut-on douter que l'auteur du livre de Job n'ait voulu représenter son personnage avec une stomatite, une stomatite scorbutique des plus graves, suivie depuis le commencement jusqu'à la fin de son évolution, lorsqu'il lui fait dire :

« Ma femme a eu horreur de mon haleine et j'usais de prière envers les enfants qui sont sortis de moi.

« Mes chairs sont réduites à rien, mes os se sont collés à ma peau, et il ne me reste que les lèvres autour des dents.

« Je soupire avant de manger et les cris que je fais sont comme le bruit d'un débordement de grandes eaux.

« Pourquoi déchiré-je ma chair avec mes dents ? Et pourquoi ma vie est-elle toujours comme si je la portais entre mes mains ? »

N'est-ce pas dans la stomatite scorbutique que la fétidité de l'haleine est portée au plus haut degré ? D'un autre côté, peut-on comprendre que la peau des lèvres se soit collée aux os, sans qu'il y ait eu inflammation et ulcération des gencives ? Ces lésions sont même accusées dans la Vulgate avec une précision qu'on ne retrouve pas dans la traduction française : « Pelli meæ, consumptis carnibus, adhœsit os meum, et derelicta sunt tantummodò labia circà dentes meos. » Encore une fois, comment expliquer cette adhérence de la peau des lèvres avec les os maxillaires, sans admettre une destruction complète, ulcérative ou gangréneuse, de la muqueuse gingivo-labiale ? Tout cela résulte de l'étude anatomo-pathologique des tissus affectés: mais l'examen des fonctions de l'organe montre aussi que la bouche de Job avait dû subir de graves altérations, puisque sa voix était devenue semblable au bruit d'une inondation, et qu'il soupirait avant de manger, ce qui implique nécessairement l'idée d'une mastication difficile ou douloureuse. Bartholin, qui a compté chez Job jusqu'à douze maladies, met dans le nombre cette stomatite qui, à quelque point de vue qu'on se place, ne me paraît pas contestable.

Job accuse en outre de violentes douleurs d'intestins, sous forme d'élancements et de brûlure ; il ajoute que ses entrailles ont été répandues sur la terre :

« Le Seigneur m'a environné de ses lances, il m'en a percé les reins de toutes parts ; il ne m'a point épargné et a répandu mes entrailles sur la terre.

« Terre, ne couvre pas mon sang, et que mes cris ne se trouvent pas étouffés dans ton sein.

« Un feu brûle mes entrailles sans me donner aucun repos. Les jours de l'affliction m'ont prévenu. »

Les douleurs abdominales sont un des principaux symptômes du scorbut. Ce serait même à ces douleurs, d'après Méad, que la maladie devrait son nom. « Ce mal, dit-il, a pris son nom latin, anglais et français, de ces douleurs d'intestins; car *scorbock ou scorbuck* est un mot saxon qui, dans cette langue, veut dire déchirement de ventre (1). »

Mais que signifient ces entrailles répandues sur la terre? N'est-ce pas une image, une expression hyperbolique employée pour rendre sans trivialité le symptôme dont les douleurs intestinales sont l'avant-coureur habituel, c'est-à-dire la diarrhée?

Quand les Philistins se furent emparés sur les Israélites de l'Arche du Seigneur, ils la menèrent, dit l'Ecriture, d'un lieu à un autre. « Et pendant qu'ils la menaient de cette sorte, le Seigneur étendait sa main sur chaque ville et y tuait un grand nombre d'hommes. Il en frappait de maladie tous les habitants, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; et les intestins sortaient hors du conduit naturel et se pourrissaient. C'est pourquoi ceux de Geth ayant consulté ensemble, se firent des siéges de peaux (2). » Bref, les Philistins se décidèrent à renvoyer l'Arche aux Israélites, mais après l'avoir décorée de cinq anus d'or, en manière d'*ex-voto*. Azot, Gaza, Ascalon, Geth et Accaron en fournirent chacun un.

Evidemment, il s'agissait ici d'une diarrhée épidémique, avec ténesme et procidence de la muqueuse rectale, comme on l'observe dans la dyssenterie; et cette diarrhée n'est pas exprimée autrement que dans le *Livre de Job*, c'est-à-dire qu'en prenant les choses à la lettre, on se croirait aussi en présence d'un accident étrange, impossible, consistant en une élimination des intestins, laquelle équivaudrait à une évacuation radicale, à un évidemment du ventre.

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 331.
(2) *Rois*, ch. V, v. 9.

Cette diarrhée de Job devait être à la vérité très-violente pour que l'auteur ait cru devoir en faire un pareil tableau. C'est que les diarrhées scorbutiques ont en effet des caractères particuliers qu'elles doivent aux hémorrhagies intestinales qui les compliquent. Tel était le cas de Job, car il est difficile de ne pas voir un indice d'hémorrhagie dans cette exclamation lugubre : « Terre, ne couvre pas mon sang ! »

J'arrive au symptôme qui a créé le plus d'embarras aux commentateurs et qui est resté en contradiction flagrante avec leurs diverses conjectures, je veux parler de la coloration noire de la peau, signe objectif d'une importance extrême dans une maladie, comme celle de Job, que l'observateur a surtout regardée par ses côtés les plus pittoresques.

Le traducteur français de la Vulgate le plus estimé, Lemaistre de Sacy, fait dire à Job : « Ma peau est devenue *toute noire* sur ma chair. » Le latin de la Vulgate est tout à fait conforme : «*Cutis mea denigrata est super me.*» M. Renan qui a fait sa traduction d'après l'hébreu, accuse aussi cette coloration noire de la peau, et cela en deux endroits séparés seulement par un verset :

« Je marche tout *noirci*, mais non par le soleil...

« Ma peau est *brunie* et tombe en lambeaux. »

On n'a pas affaire ici à la teinte cholérique et pas davantage à la couleur bronzée de la peau : la maladie de Job n'a été ni assez aiguë ni assez chronique pour qu'on n'écarte pas d'emblée toute idée de choléra ou de maladie d'Addisson. A plus forte raison, ne faut-il pas songer à l'érysipèle mis en avant bien mal à propos par Bosquillon, ancien professeur au Collége de France, et non moins estimé comme linguiste que comme syphiligraphe.

Je fais appel à mes plus anciens souvenirs de l'Antiquaille et je ne trouve rien qui me donne l'idée de cette coloration noire, rien, si ce n'est certains purpuras, certaines éruptions pétéchiales, les taches hémorrhagiques et les

ecchymoses de la peau qui sont le signe vraiment pathognomonique du scorbut.

Et voyez comme tout se tient et s'enchaîne : dans le scorbut grave, ces ecchymoses finissent par se ramollir ; elles s'ulcèrent et forment des plaies sanieuses, principalement aux parties déclives. Des suffusions sanguines s'opèrent aussi dans les organes internes, en même temps qu'à la peau. C'est le moment où éclatent les douleurs profondes, osseuses, ou plutôt ostéo-périostiques, car on s'accorde généralement à les regarder comme occasionnées par une infiltration sanguine du périoste, cause en outre de la grande fragilité des os chez les scorbutiques.

De telles altérations ne se font pas sans amener l'amaigrissement du malade. Les membres s'atrophient, en même temps que la peau devient sèche et se couvre de rides, comme dans toutes les cachexies avancées.

« Ma chair, dit Job, est couverte de pourriture et d'une sale poussière ; ma peau est toute sèche et toute retirée.

« Les rides qui paraissent sur ma peau rendent témoignage de l'extrémite où je suis.

« Le Seigneur m'a déchiré, il m'a fait plaie sur plaie, il est venu fondre sur moi comme un géant.

« Ma douleur me presse et m'accable maintenant, et tous les membres de mon corps sont réduits à rien.

« Mes paroles sont encore pleines d'amertume et la violence de ma plaie est beaucoup au-dessus de mes gémissements.

« Les douleurs pendant la nuit transpercent mes os, et les vers qui me dévorent ne dorment pas. »

Voilà l'extrémité où conduit le scorbut grave, tel qu'on le voit de nos jours dans certaines contrées de l'Europe, et tel qu'il existe aussi en Orient, où l'auteur du *Livre de Job* avait pu parfaitement l'observer. M. Aubert Roche met le scorbut au nombre des maladies qu'on rencontre communément sur le littoral de la mer Rouge (1). Nous pour-

(1) *Acclimatement des Européens dans les pays chauds*. Paris, 1854, p. 126.

rions ajouter que l'Orient a été le théâtre de la première épidémie de scorbut qui ait été consignée dans les annales de la médecine ; nous voulons parler de celle qui décima l'armée de saint Louis devant Damiette. Manquant de tout, campée dans un endroit malsain, harcelée sans relâche par la sultan Saladin, cette armée fut affligée d'une foule de maux, et entre autres d'un scorbut des plus fâcheux (1).

C'étaient donc des ulcères scorbutiques que Job pansait assis sur un fumier. Ces ulcères, selon le récit qui en est fait dans les passages que nous venons de citer, suppuraient abondamment, il en sortait une grande quantité de pourriture. Qu'ils fussent sanieux, putrilagineux ou gangréneux, peu importe ; ce qui nous intéresse surtout c'est de savoir s'ils contenaient des épizoaires, c'est-à-dire s'ils avaient fini par devenir vermineux.

A en juger par certains textes, la maladie de Job n'aurait pas présenté ce caractère, et c'est en vain qu'on chercherait le mot *ver* dans la traduction de M. Renan. Au contraire, la Vulgate fait dire positivement à Job et sans apparence de langage figuré qu'il est dévoré par les vers, par des vers qui ne dorment pas. C'est du réalisme, mais qui n'a pas lieu de nous surprendre, car le poète israélite, quoique n'appartenant à aucune de nos écoles, a souvent dépassé tout ce que les modernes ont produit en ce genre de plus risqué.

Toutefois ces vers n'étaient qu'un élément accessoire de la maladie de Job, un simple épiphénomène, une complication. Ils devaient être établis sur les ulcérations cutanées du malade, ainsi que paraît l'indiquer ici le rapprochement du parasite et du milieu où nous le plaçons :

« J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur. »

Sous ce rapport l'observation de Job serait digne d'être mise à côté de celle, si souvent citée, de ce chiffonnier qui, ayant été trouvé endormi dans un fossé du boule-

(1) *Dictionnaire de médecine en 30 volumes*, t. XXIII, p. 192.

vard, à Paris, près de Montfaucon, fut porté dans le service de M. Cloquet, à l'hôpital Saint-Louis, dévoré qu'il était tout vivant par des milliers de larves de mouches.

Les vers de Job avaient sans doute la même origine : les mouches à larves carnivores qu'attirent les matières animales en décomposition ne devaient pas manquer autour de son fumier, avec des œufs tout prêts à éclore dans un terrain si favorable à leur développement. Là pouvaient s'être rassemblées notre mouche carnassière (*musca carnaria*), qui est ovo-vivipare, et notre mouche à viande (*musca vomitoria*), qui est ovipare, car ces espèces appartiennent aussi à l'Orient ; plusieurs chirurgiens militaires ont rapporté des observations d'accidents de ce genre occasionnés chez l'homme par ces mouches en Algérie et en Crimée (1).

D'ailleurs ces histoires de larves de diptères développées sur le corps humain ne datent pas d'aujourd'hui, et plusieurs se sont passées non loin du pays que Job habitait.

Plutarque raconte dans sa vie d'Artaxerxès-Longue-Main (l'Assuérus de l'Ecriture) que Mithridate, le soldat perse qui avait tué Cyrus dans une mêlée, fut condamné à mourir du *supplice ds auges*. On faisait en pareil cas placer le coupable entre deux auges d'égale longueur renversées l'une sur l'autre, la tête, les mains et les pieds restant dehors. On lui donnait à boire du miel détrempé dans du lait, qu'on versait non seulement dans sa bouche, mais encore sur son visage. On lui tenait les yeux continuellement tournés vers le soleil, en sorte que sa face était toujours couverte de mouches. Les larves qui naissaient pénétraient dans l'intérieur du corps. Quand le patient avait succombé on enlevait l'auge supérieure et on trouvait ses chairs rongées par les vers. Après avoir langui pendant dix-sept jours dans ces tourments, Mithridate mourut enfin à gran'peine au bout de ce temps (2).

(1) Moquin-Tandon, *Éléments de zoologie médicale*, 1862, p. 223.
(2) Plutarque, trad. de Rierron, 1861, t. IV, p. 428.

La marche, la durée et la terminaison de la maladie de Job sont aussi en rapport avec ce que nous savons touchant l'évolution du scorbut.

On ignore quel âge au juste avait Job lorsqu'il tomba malade. Tout porte à croire qu'il avait passé la quarantaine, mais sans en être bien éloigné, car il était alors père de grands enfants et pas encore grand-père.

Ses trois amis étaient partis chacun de leur pays dès qu'ils eurent appris les maux qui lui étaient arrivés et s'étaient donné jour pour le visiter ensemble. A ce moment, qui devait être assez près de la période de début de la maladie, Job était dans la situation que l'on connaît, occupé à panser ses ulcères ; c'est-à-dire que déjà le scorbut venait d'arriver chez lui au plus haut degré de son développement et se trouvait à la période d'état.

Ses amis restèrent assis près de lui sans rien dire pendant sept jours et sept nuits. Job rompit le silence le premier; les autres parlèrent ensuite, Eliphaz et Baldad à trois reprises différentes, et Sophar deux fois seulement. Job ne laissa sans réplique aucun de ces discours. Il y eut encore vers la fin la dissertation d'Eliu, qu'on croit interpolée, puis la magnifique harangue de Jéhovah. Ces divers entretiens ont dû se suivre sans de longues interruptions, car l'unité de temps, aussi bien que l'unité de lieu, a été scrupuleusement observée dans le drame. C'est immédiatement après que le dénoûment se produit : Job recouvre ses richesses et la maladie arrive à sa terminaison.

Cette maladie a donc eu une marche descendante approximativement aussi rapide que sa marche ascendante, et on ne voit pas que son cours ait différé beaucoup de celui du scorbut européen.

La tristesse et les privations qui avaient amené les accidents ayant fait place à la joie et à l'abondance, Job guérit, c'était dans l'ordre. Il n'est pas parlé de traitement interne, et pourtant une médication de cette nature eût pu avoir aussi une influence heureuse sur le mal.

On ne saurait en dire autant du traitement chirurgical

mis en usage : « Job ôtait avec un morceau d'un pot de terre la pourriture qui sortait de ses ulcères. » Quoique cette simple mention ne nous renseigne pas sur tous les détails du pansement où, d'après d'autres passages, la cendre paraît avoir joué un certain rôle, elle nous montre au moins en quoi consistait la *spatule* du patriarche. C'est la preuve ou du profond dénûment de Job ou de la grande simplicité de la chirurgie ministrante de son temps, et peut-être des deux choses à la fois.

Le dénûment de Job était arrivé à son comble, mais la pénurie de l'arsenal chirurgical de cette époque était extrême aussi. On lit dans l'*Exode* que Sephora, femme de Moïse, opéra la circoncision sur son fils avec une pierre très-aigue (1). C'est encore ce même procédé que Josué mit en pratique sur les Israélites, à Galgala ; les enfants qui étaient nés pendant les quarante années de marche dans le désert n'avaient pas été circoncis ; Josué, sur l'ordre de Dieu, les soumit en masse à cette opération, qui fut exécutée sur tous avec des couteaux de pierre (2). Voilà, selon les plus anciennes traditions, quels furent les naïfs essais de notre art à son enfance et les procédés primitifs de la médecine opératoire. La chirurgie, qui depuis lors a su se créer de si merveilleuses ressources, doit donc se souvenir qu'elle a eu, elle aussi, son *âge de pierre*.

Ici finissent mes conjectures, et cette consultation rétrospective, où j'aurais mal rendu ma pensée si elle présentait la moindre trace d'irrévérence envers les livres saints qui m'ont servi de texte ; car si j'ai cru pouvoir me permettre de regarder ces livres à la clarté de la science moderne, c'est comme de pieux monuments qu'on ne saurait visiter avec fruit si on ne les visite d'abord avec respect.

(1) *Exode*, ch. IV, v. 25.
(2) *Josué*, ch. V, v. 2 et 5.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MÉDECINE

DE LYON

Tome XV. — 2e Série.

LYON,

LIBRAIRIE DE Mel SAVY,

rue de Bourbon, 26.

PARIS,

LIBRAIRIE DE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

Rue Hautefeuille, 19.

1867.